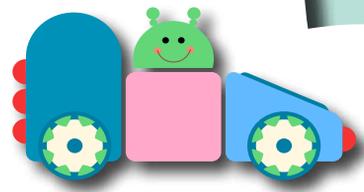




*Accueil
des
tout petits
0 - 6 ans*





SOMMAIRE



SERVICE PETITE ENFANCE P. 1

ACCUEIL COLLECTIF :
CENTRES MULTI-ACCUEILS P. 6

ACCUEIL INDIVIDUEL :
LES ASSISTANTES MATERNELLES P. 8

ACCUEIL DE LOISIRS P. 10

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE P. 12

TARIFICATION ET AIDES P. 13

SERVICES MÉDICAUX P. 14

CONTACTS P. 16



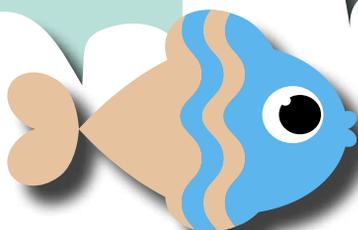
Pour vous aider dans vos choix, ce guide vous informe sur l'ensemble des structures individuelles ou collectives, à savoir multi-accueils, haltes garderies, accueils de loisirs, service d'accueil familial et relais d'assistantes maternelles.



L'accueil collectif ou familial apporte à l'enfant l'expérience stimulante de vivre très tôt avec d'autres enfants. Le personnel qualifié privilégie l'écoute et le dialogue, propose des activités variées d'éveil, d'expression, de psychomotricité, d'ateliers contes, de musique avec intervenants extérieurs... sorties vers le théâtre, la bibliothèque, visites diverses... Ces activités, adaptées à l'âge et aux capacités personnelles, favorisent l'autonomie et la socialisation de vos petits bouts, tout en respectant leurs rythmes de vie et les câlins indispensables à leur épanouissement.

Dans l'optique d'une simplification de vos démarches et afin de vous informer sur l'ensemble des places disponibles au niveau des établissements gérés par la Ville, les inscriptions (excepté les haltes garderies et les accueils de loisirs) sont centralisées par le service Petite enfance, implanté à la Maison des Services Publics.

Les responsables des différents équipements restent à votre écoute et sont à votre disposition pour tout conseil ou visite, sur rendez-vous.



SERVICE PETITE ENFANCE

110, Boulevard Maréchal Joffre
Maison des Services Publics (1^{er} étage) 81100 CASTRES
05 63 62 40 15 - Fax 05 63 62 40 21 - SECRETARIAT
05 63 62 40 20 - Fax : 05 63 62 40 21 - CENTRALISATION DES INSCRIPTIONS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
petite.enfance@ville-castres.fr

C'est le service municipal référent pour tout ce qui concerne le secteur de la petite enfance. Il gère les différentes structures d'accueil municipales. Il vous aidera dans le choix du mode d'accueil de votre enfant correspondant à vos besoins. Il vous informera sur les différentes formalités d'inscription et de paiement. Le tarif est établi en fonction des revenus des parents et de la composition des familles selon un barème fixé par la Caisse d'Allocations Familiales.



ACCUEIL COLLECTIF :

CENTRES MULTI-ACCUEILS

Les centres multi-accueils sont un mode de garde souple, pour des enfants de 2 mois à 4 ans, avec soit un accueil occasionnel (de type halte-garderie), soit un accueil contractualisé (de type crèche), avec des contrats allant de quelques heures à des journées entières.



Centre multi-accueil César Franck

Rue César-Franck – 81100 CASTRES – 05 63 62 40 92

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 – Capacité d'accueil : 45 places

Locaux spacieux, accès facilité, c'est la structure la plus récente. Les enfants bénéficient d'une grande salle de motricité, d'un patio intérieur et de jeux en extérieur. Le centre de César Franck est le seul à profiter d'une salle de jeux d'eau pour le plus grand bonheur des enfants.

Centre multi-accueil de Laden « Les Petits Princes »

49, boulevard Pierre-Mendès-France – 81100 CASTRES

05 63 62 41 16 ou 05 63 59 58 29

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 - Capacité d'accueil : 40 places

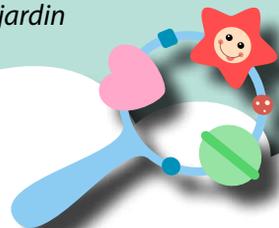
Facile d'accès, à proximité de la zone industrielle de Mélou, le centre multi-accueil de Laden « Les Petits Princes » est un établissement spacieux et clair. Il bénéficie d'un grand jardin arboré, équipé de jeux de motricité, de terrasses et d'une cour intérieure.

Centre multi-accueil de Lameilhé

rue Van-Gogh – 81100 CASTRES - 05 63 62 43 06

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 - Capacité d'accueil : 30 places

Idéalement situé dans le quartier de Lameilhé et à proximité de tout (activités et sorties avec les enfants), la structure dispose aussi d'un jardin arboré équipé et aménagé avec des jeux de motricité.



Centre multi-accueil de Castelmoutou

Square Paul-Éluard – 81100 CASTRES - 05 63 59 26 82 ou 05 63 62 43 07

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 - Capacité d'accueil : 25 places

Sur un square calme, en plein centre-ville, sa petite taille permet de recréer un univers proche de l'environnement familial.

Centre multi-accueil de Roulandou

17, rue du Commerce – 81100 CASTRES - 05 63 35 28 64 – 05 63 71 56 41

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 - Capacité d'accueil : 20 places

Facile d'accès, situé dans le centre commercial de Roulandou. Le multi accueil bénéficie d'une cour arborée, équipée de jeux de motricité.



Halte-garderie de Laden « Les Coccinelles bleues »

7, rue du Petit-Train – 81100 CASTRES - 05 63 59 77 92

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Capacité d'accueil : 20 places

Située au coeur de la cité du Petit Train, elle reçoit les enfants de moins de 4 ans. Ses jeux extérieurs permettent à l'enfant d'utiliser au maximum le parc entourant la structure.

Halte-garderie de Bisséous

16, rue des Bleuets – 81100 CASTRES - 05 63 51 62 43, 05 63 62 43 05

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Capacité d'accueil : 20 places

Cette structure est située au centre commercial de Bisséous et accueille les enfants âgés de 2 mois à 4 ans.

Halte-garderie municipale de la Platé

12, rue de la Platé – 81100 CASTRES

05 63 71 56 27 ou 05 63 62 40 25

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h30

Capacité d'accueil : 20 places le matin et

16 places l'après-midi

Au cœur du centre-ville, cette structure accueille les enfants de 2 mois à 6 ans.



ACCUEIL INDIVIDUEL :

LES ASSISTANTES MATERNELLES



Service accueil familial

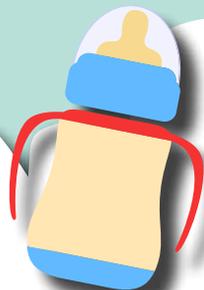
16, rue des Bleuets – 81100 CASTRES - 05 63 62 42 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Ce service propose un accueil des enfants de 2 mois à 4 ans au domicile d'assistantes maternelles agréées, encadrées et suivies hebdomadairement par une équipe de professionnelles de la petite enfance. Le service assure toutes les démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle (contrat d'accueil, rémunération, facturation aux familles, solutions de remplacements si nécessaire...). Ce mode de garde favorise le respect des rythmes propres à chaque enfant dans un environnement sécurisant et maternel.

Cet accueil individualisé permet également aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle de participer à des temps de socialisation :

- ✓ regroupements hebdomadaires dans un espace de jeux adapté où des activités pédagogiques et ludiques sont proposées aux enfants,
- ✓ sorties et animations à thèmes encadrées par le service,
- ✓ activités de motricité et d'éveil corporel.



Relais Assistantes Maternelles

16 rue des Bleuets 81100 Castres – 05 63 62 42 45 - ram@ville-castres.fr

Le relais assistantes maternelles est situé dans les locaux du service d'accueil familial.

Permanences sur rendez-vous.

Vous souhaitez employer une assistante maternelle agréée indépendante ? Le Relais diffuse la liste des assistantes maternelles avec les disponibilités de places et vous informe sur les démarches administratives (déclaration, contrat de travail, autres).



Liste également disponible auprès des **services de P.M.I. de l'Unité Territoriale de Castres 2 : 05 63 62 62 42.**



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Ces accueils de loisirs offrent de nombreuses activités : manuelles, culturelles, sportives, d'expression... autour de thèmes divers. Au travers d'animations ludiques et variées, les animateurs proposent aux enfants de découvrir le monde qui les entoure, d'éveiller leur curiosité et d'exprimer leur imaginaire et leur créativité.

La Bouriatte « Les Petits Écureuils »

Allée de la Bouriatte – 81100 CASTRES - 05 63 35 03 98

Mercredis : de 7h30 à 12h et 13h30 à 18h30 ou journée complète avec possibilité de repas

Petites vacances et été : 7h30 à 12h et 13h30 à 18h30

Age : 3 à 6 ans - Capacité d'accueil : 32



Lameilhé Loisirs

104, rue Goya – 81100 CASTRES - 05 63 62 43 20

Mercredis : 7h30 à 12h et 13h30 à 18h30 ou journée complète avec possibilité de repas

Petites vacances et été : 7h30 à 12h15 et 13h30 à 18h30 ou journée complète possibilité de repas

Age : 3 à 6 ans - Capacité d'accueil : 56



Loisirs Centre Enfance

39 rue Émile Zola – École Villegoudou – 32 Bd Drs Aribat
81100 CASTRES – 06 25 39 66 26

**Mercredis : 7h30 à 12h et 13h30 à 18h30 ou journée complète
avec possibilité de repas**

**Petites vacances et été : 7h30 à 12h15 et 13h30 à 18h30
ou journée complète avec possibilité de repas**

Age : 3 à 6 ans - Capacité d'accueil : 56



Lambert Loisirs

Chemin du Sailleuc – 81100 CASTRES - 05 63 35 07 17

**Mercredis : 7h30 à 12h et 13h30 à 18h30 ou journée complète avec
possibilité de repas**

**Petites vacances et été : 7h30 à 12h15 et 13h30 à 18h30 ou journée
complète possibilité de repas**

Age : 3 à 6 ans - Capacité d'accueil : 56

Loisirs Laden

45, boulevard Pierre Mendès France - 81100 CASTRES - 05 63 62 40 23

L'accueil de loisirs est situé dans les locaux de l'école maternelle de Laden.

**Mercredis : de 7h30 à 12h et 13h30 à 18h30 ou journée complète avec
possibilité de repas**

Petites vacances et été : 7h30 à 12h et 13h30 à 18h30

Age : 3 à 6 ans - Capacité d'accueil : 40

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Depuis le 4 septembre 2017, les horaires scolaires sont les suivants :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 puis de 13h30 à 16h30.

Activités périscolaires

Les inscriptions se font directement sur le site internet Espace famille ou à l'Espace famille, Maison des Services Publics, 110, boulevard Maréchal-Joffre – 81100 CASTRES - 05 63 62 43 44

Aucun justificatif ne vous sera demandé.

Dès la fin de l'année scolaire et pendant l'été, vous devez faire une demande de réinscription de votre enfant. La démarche s'effectue sur l'Espace Famille directement en ligne dans votre espace privé ou en déposant à l'Espace Famille à la Maison des services publics la fiche d'inscription activités périscolaires. Vous pourrez vérifier l'inscription effective de votre enfant sur votre Espace Famille.

Accueil du matin de 7h30 à 8h30

Un dispositif d'accueil facultatif et gratuit est proposé avant l'entrée en classe de 7h30 à 8h30 chaque matin dans toutes les écoles publiques de la Ville.

Accueil périscolaire du soir en maternelle

La Ville de Castres organise un accueil périscolaire du soir dans les écoles maternelles. Les enfants seront accueillis dès la sortie de l'école de 16h30 jusqu'à 18h30. Les parents peuvent fournir un goûter à leur enfant s'ils le souhaitent.

Au cours de ce temps périscolaire du soir, l'encadrement des enfants est assuré par la coordinatrice, des agents territoriaux spécialistes des écoles maternelles et des surveillants. Ce dispositif est facultatif et gratuit.



TARIFICATIONS ET AIDES

Tarification pour la petite Enfance

Quel que soit le mode d'accueil (collectif, familial occasionnel), un tarif sera calculé en fonction du nombre d'enfant à charge et de vos revenus annuels de l'année N-2. Ces éléments seront détaillés dans le contrat d'accueil de l'enfant.

Tarification pour les Accueils de loisirs

Les accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires sont des prestations payantes. Les tarifs sont soumis à une dégressivité en fonction de votre quotient familial : demi-journée : de 0,14 € à 2,90 € - séjour de 8 € à 22 €. Une participation financière supplémentaire, dont le tarif est fixe, est également demandée : repas 3,40 € - sortie à la demi-journée 1,50 € - sortie à la journée 2 €. Adhésion annuelle (année en cours) : 5 €

Facturation

Celle-ci récapitule l'ensemble des services consommés et vous est adressée mensuellement par courrier ou par mail. Vous pouvez régler votre facture : en ligne par carte bancaire, par courrier ou au guichet de l'Espace Famille : Maison des Services Publics - 110 Bd Maréchal Joffre, 81100 Castres

LES AIDES

Divers organismes peuvent vous apporter leur aide, dans certaines conditions. N'hésitez pas à demander des renseignements auprès des structures d'accueil ou auprès de la CAF.

Caisse d'Allocations Familiales

17, rue du Commerce - 81100 Castres - 08 10 25 81 10 - www.caf.fr

Le Chèque Emploi Service Universel (CESU)

Les CESU sont acceptés en moyen de paiement :

- des activités d'accueil des jeunes enfants exercées hors du domicile : des services de crèche, multi-accueils et halte-garderie pour la garde d'enfants de moins de 6 ans,
- des activités d'accueil de loisirs pour les enfants de moins de 6 ans ;

En savoir plus : www.cesu.urssaf.fr

LES SERVICES MÉDICAUX

Votre enfant, même en parfaite santé, devra être suivi régulièrement par un médecin ou une équipe médicale.

*Pour l'entrée en collectivité, les vaccinations obligatoires sont exigées. Vous pouvez vous adresser à votre médecin généraliste ou à votre pédiatre. Vous pouvez également rencontrer un médecin et une puéricultrice de la Protection Maternelle Infantile pour une consultation de nourrisson. Se renseigner auprès du secrétariat des **services du Conseil Général** correspondants à votre domicile (**rive droite de l'Agout au 05 63 71 02 30, rive gauche au 05 63 62 62 00**).*

D'autres services plus spécialisés sont prêts à vous accueillir en cas de difficulté :

Service de Pédiatrie néonatalogie Pôle mère-enfant CHIC Castres-Mazamet

**6, avenue de la Montagne-Noire
Hôpital du pays d'Autan -
BP30417 - 81108 CASTRES CEDEX
05 63 71 63 33 - Secrétariat
Consultation sur rendez-vous.**



Service de Promotion de la santé en faveur des élèves

**Centre médico-scolaire
5, rue Van-Gogh - 81100 Castres
05 63 59 08 05 - Fax : 05 63 59 51 77**

Deux médecins et trois infirmières suivent la santé de vos enfants à l'école, à partir de la classe grande section de maternelle.

Vous pouvez, vous adresser à eux pour tout problème concernant un enfant scolarisé à Castres à partir de la grande section de maternelle.

Permanences téléphoniques uniquement le mardi, le mercredi matin, le vendredi- de 9h à 17h.

Centre médico-psychologique enfants Hôpital de jour enfants

**109 bis, chemin du Corporal 81100 CASTRES
05 63 72 84 00**



du lundi au vendredi de 9h à 17h

Ce service est à la disposition des familles, des enfants à partir de 3 ans : consultation, psychothérapie individuelle ou de groupe, guidance, évaluation ou bilan psychologique, orthophonique et psychomotricité.

Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)

Docteur Véronique LEVY – LOZATA (Psychiatre)

Docteur Benoît MARTINEZ (Pédiatre)

Boulevard Maréchal-Lyautey - 81100 CASTRES

camsp.castres@asei.asso.fr

05 63 51 48 50 (fermé le mercredi après-midi)

Consultations sur rendez-vous et sur demandes médicales.

Centre de consultation, géré par l'A.S.E.I. (Association pour la Sauvegarde des Enfants Invalides). Le CAMSP polyvalent accueille des enfants de 0 à 6 ans, présentant des difficultés dans leur développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et aux enfants porteurs de maladies graves ou de handicaps.

Une équipe spécialisée (médecins, rééducateurs, pédopsychiatre, pédiatre, psychologue, éducatrice de jeunes enfants, assistante sociale), accueille les enfants et les familles pour des examens diagnostics, des actions de soins, et de rééducation, un accompagnement éducatif, psychologique et social, qui peuvent avoir lieu au centre ou dans le milieu de vie de l'enfant. L'équipe est à la disposition des parents pour les accueillir et leur proposer une aide visant à favoriser, au mieux, le développement des compétences de l'enfant.



CONTACTS



Service petite enfance : 05 63 62 40 15 - 05 63 62 40 20

Service enfance : 05 63 62 40 17

Service PMI du Conseil Général : 05 63 62 62 42

Caisse d'Allocations Familiales : 08 10 25 81 10

S.O.S. Enfance maltraitée : 119

Centre anti-poison - Toulouse : 05 61 77 74 47

Police nationale : 17

Police municipale : 05 63 71 58 55

Pompiers : 18

Hôpital du Pays d'Autan : 05 63 71 63 71

S.A.M.U - S.M.U.R Urgence : 15

